



Communiqué de presse
8 février 2021

Par ses propos, le polémiste Zemmour insulte 10 millions de citoyens vivant en HLM

Suite aux propos tenus par Éric Zemmour lundi matin, la CLCV se portera partie civile dans la plainte déposée par l'Union sociale pour l'habitat (USH).

Ces propos sont intolérables et mensongers. Le logement social est un garant de la mixité et du développement de nos concitoyens. Il accueille des ménages de tous horizons et de toutes les classes sociales. 1 Français sur 6 vit actuellement dans un logement social, et 1 Français sur 2 y a vécu à un moment de sa vie, quelle que soit son origine. Parmi les 10 millions de locataires HLM, nous avons une multitude de talents, de créateurs, d'entrepreneurs et d'acteurs du quotidien, attentionnés et au service des autres. Bien loin des propos abjects tenus lundi.

70% des Français sont éligibles à un logement social. Alors que les loyers dans le secteur privé flambent, il s'agit du meilleur moyen de garantir un logement décent et abordable pour tous.

Ces propos sont une grave insulte pour tous ceux qui habitent dans un logement social, qui y ont grandi, ont une famille ou un proche en HLM. En tant qu'association des locataires vivant en HLM, nous connaissons bien mieux la réalité de nos logements et de nos voisins que le candidat Zemmour.